

SÉANCE du 26 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six février à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal de la Commune de BERNEUIL, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de BERNEUIL, sous la Présidence de Madame Marie-Claude GUETTÉ, Maire.

**Présents** : Mme GUETTE Marie-Claude, Mme BAUCANNE Brigitte, Mme Françoise BŒUF, M. Kévin CAMUS, M. CHADEFAUD Emmanuel, Mme Elodie CHAUVIN, M. CHAUVIN Laurent, Mme RAVAIL Carine, Mme VULFIN Elisabeth, M. GUETTE Loïc.**Absents** : M. POITOU Didier (*procuration donnée à Mme Françoise BŒUF*)**Secrétaire de séance** : Mme Elodie CHAUVIN**Date de convocation** : 19/02/2024

Formant la majorité des membres en exercice.

**Membres** → en exercice : 11 Présents : 10 Votants : 11 Pouvoirs : 1

## Délibération n°DCM-2024-05

**Affectation du résultat d'exploitation de la commune de BERNEUIL 2023**

- ☞ Après avoir entendu et approuvé le Compte administratif de l'exercice **2023**
- ☞ Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice **2023**
- ☞ Constatant que le Compte Administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2022	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	RESTES A REALISER 2023	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				Dépenses <b>6 481.20 €</b>		
INVEST	--6 612.47 €		-50 232.61 €	<b>0,00 €</b>		-56 845.08 €
FONCT	<b>128 319.21 €</b>	- 9 312.47 €	<b>40 083.84 €</b>	Recettes		<b>159 090.58 €</b>

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

EXCÉDENT GLOBAL CUMULÉ AU	31 Décembre 2023	+ 159 090.58 €
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		63 362.28 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		<b>0,00 €</b> 95 764.30 €
Total affecté au c/1068 :		63 326.28 €
Total compte 001 déficit investissement :		- 56 845.08€
<b>DÉFICIT GLOBAL CUMULÉ AU</b> Déficit à reporter (ligne 002)	<b>31 décembre 2023</b>	<b>0,00 €</b>

Décide d'affecter le résultat comme suit :  
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Le Maire, Marie-Claude GUETTÉ

